

Communication sur le progrès 2015 - 2016

En adhérant au pacte mondial des Nations-Unies en juillet 2015, nous nous sommes engagés à respecter et promouvoir dix principes universellement acceptés se rapportant à quatre grands thèmes :

- Les droits de l'homme
- Les normes du travail
- L'environnement
- La lutte contre la corruption



Notre entreprise a toujours été attachée au respect de ces principes fondamentaux. L'adhésion au pacte mondial des Nations-Unies nous permet de traduire cet attachement en actes concrets et mesurables.

Depuis un peu plus d'un an, Le nombre d'actions en matière sociétale et environnementale chez Fed a augmenté de façon significative. Ce rapport en précise le contenu.

1. Les droits de l'Homme

Fed est en attaché depuis sa création à la promotion et au respect des règles internationales relatives aux droits de l'homme.

Nous avons voulu affirmer davantage cet engagement à travers la signature en 2015 du pacte mondial des Nations-Unies.

Nous demandons également à tous nos fournisseurs et principaux partenaires de s'engager à respecter ces principes fondamentaux par la signature d'une charte de bonne conduite.

Par ailleurs, notre société a mis en place plusieurs actions afin de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre toutes formes de discrimination. Ces actions sont décrites de façon détaillée dans le présent rapport.

Enfin, afin nous aider dans la valorisation de nos actions RSE, nous avons fait appel à Ecovadis dont la méthodologie est basée sur des normes internationales du développement durable.



Dans ce cadre-là, nous avons répondu à l'audit en ligne et avons obtenu en avril 2016 des résultats encourageants, en progression par rapport à l'année précédente. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour améliorer dans la durée nos résultats.

2. Les normes du travail

• **Egalité entre les femmes et les hommes :**

L'égalité entre les femmes et les hommes apparaît pour Fed comme une évidence. Force est de constater que ce n'est pas le cas dans toutes les entreprises, notamment en matière de rémunération. De récentes études démontrent que les femmes sont aujourd'hui encore bien moins rémunérées que les hommes à expérience et poste équivalents.

Communication sur le progrès 2015 - 2016

Chez Fed, nous effectuons un contrôle annuel des moyennes de rémunérations. Nous nous assurons qu'il n'existe pas d'écart de rémunération inexpliqué entre les femmes et les hommes, à poste et expérience comparables.

Cette analyse est effectuée tous les ans et discutée en comité de direction. Des mesures correctives sont prises en cas d'écart anormal constaté.

En matière de promotion interne et d'accès à la formation, nous appliquons un principe basé sur la méritocratie et l'égalité des chances.

- **Politique de recrutement :**

Tous nos collaborateurs s'engagent par écrit, à leur arrivée chez Fed, à respecter nos principes en matière de non-discrimination et de diversité.

Tous les collaborateurs sont formés à la non-discrimination dans le cadre d'un cursus clair et connu de tous.

Notre engagement fondamental est de recruter pour nous et nos clients uniquement sur la base des compétences.

- **Promotion de la diversité dans l'entreprise :**

La diversité :

Nous nous engageons activement dans cette démarche et sommes signataire de la charte de la diversité depuis 2009. En tant qu'acteur majeur en recrutement permanent et temporaire, nous nous devons d'être exemplaires en matière de non-discrimination à l'embauche pour nos clients, nos candidats et nos consultants.



Dans cette optique, notre groupe a adopté un code éthique, un document qui définit les devoirs et responsabilités de chacun de nous dans la conduite de nos activités tant au sein de l'entreprise, que vis-à-vis de nos salariés (permanents et intérimaires) fournisseurs et partenaires.

Nous demandons à nos partenaires de s'engager avec nous dans cette démarche.

Pour aller encore plus loin, un groupe diversité a été mis en place au sein de l'entreprise. Ce groupe composé de salariés volontaires est chargé de piloter la politique diversité du groupe Fed, de répondre aux questions des collaborateurs, et de faire des préconisations en matière de diversité. L'objectif affiché de ce groupe est d'accompagner le passage de la non-discrimination à la mise en place d'une véritable politique diversité efficace et cohérente.

Partenariat l'AFIP :



COMMUNAUTÉ DE PRATIQUES

Promouvoir tous les talents !

“Lutter contre le plafond de verre lié à l'origine.”

Communication sur le progrès 2015 - 2016

Sous l'impulsion du groupe diversité, Fed a signé en septembre 2015 un partenariat avec l'AFIP, association à but non lucratif qui contribue à l'insertion dans la vie professionnelle des jeunes diplômés issus de la diversité et des quartiers dits populaires.

A travers ce partenariat, nous proposons à nos collaborateurs qui le souhaitent de devenir parrains de jeunes adhérents de l'AFIP, afin de les accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi. Il s'agit pour nous d'offrir du temps pour aider ces jeunes sur différents sujets (aide à la rédaction de CV, conseil pour bien mener un entretien, soutien technique sur les métiers, etc...).

Depuis le lancement de ce partenariat, une vingtaine de collaborateurs Fed se sont portés volontaires.

A ce jour ils ont effectué 7 accompagnements de jeunes sur leur projet professionnel (coaching, cooptation pour l'obtention de stages, ...).

3. L'environnement :

- **Télétravail :**

Début 2016, nous avons mis en place le télétravail. Cette démarche permet à certains collaborateurs de travailler de chez eux et ainsi diminuer substantiellement les déplacements motorisés, source de pollution.

L'autre objectif de cette initiative est d'offrir à nos collaborateurs plus de souplesse et ainsi favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

- **Dématérialisation en Ressources Humaines :**

Un vaste chantier de dématérialisation de documents a été initié début 2015.

Au-delà du gain de temps dans le traitement de l'information et de la recherche de modernité, cette démarche permet de réduire de façon notable notre consommation de papier.

- **Recyclage Certifié :**



GO GREEN : nous faisons appel aux joyeux recycleurs. Nous incitons nos collaborateurs à adopter les bons gestes pour l'environnement en installant des containers de recyclage Gobelets plastiques, capsules de café et les piles à chaque étage de notre immeuble parisien.

- **Equipement des bâtiments :**

Sans parler d'immeubles « intelligents », Fed a mis en place les actions suivantes :

- Détecteurs de luminosité et de mouvements pour optimiser la consommation d'énergie.
- Ampoules basse consommation.
- Produits ménagers écologiques.
- Papier A4 Label ECO (Label FSC)

Communication sur le progrès 2015 - 2016

- **Flotte automobile :**

Optimisation CO² : La flotte automobile du Groupe Fed est pilotée par un logiciel dédié. Ce logiciel nous permet de gérer de façon optimale les fréquences d'entretiens des véhicules, et d'effectuer un suivi annuel du taux de CO² émis.

4. La lutte contre la corruption :

- **Charte des Achats Responsables :**

Nous invitons nos fournisseurs à s'engager à nos côtés dans une démarche responsable à travers la signature d'une charte.

1. Indépendance : Le groupe FED ne tolère aucune gratification entre nos salariés et fournisseurs sauf à titre symbolique ou publicitaire,
2. Confidentialité : Nos salariés garantissent tout le long de leur parcours au sein de Fed et même après l'avoir quitté de garder le respect de confidentialité des données des fournisseurs communiquées lors de nos relations commerciales,
3. Conflit d'intérêts : ed s'engage à prendre toute décision de manière objective. Nous veillons à éviter toutes formes de conflits d'intérêts de l'entreprise et des salariés.
4. Concurrence, équité et transparence : Nous nous engageons à traiter nos fournisseurs avec loyauté et considération. Nos relations sont fondées sur des principes de transparence et d'intégrité.

Fed s'engage à travailler à l'amélioration constante de toutes les actions en place, et à continuer de promouvoir dans sa stratégie et ses opérations quotidiennes, les principes du Global Compact des Nations-Unies.

Fait à Paris, le 2 septembre 2016

Alexandre Tamagnaud
Associé



William Naccache
Directeur Administratif et Financier

